

Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022

Rapport méthodologique



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2024
ISBN 978-2-550-96728-6 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2024

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Janvier 2024

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Oussama Dabdoubi
Sous la coordination de :	Marie-Eve Tremblay
Sous la direction de :	Éric Gagnon
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Comité de lecture interne :	Daniela Aranibar Zeballos, Amélie Ducharme, Nathalie Audet, Marie-Eve Tremblay et Éric Gagnon
Comité de lecture externe:	Marilyne Brisebois, Karine Coenen et Mélanie Gagnon, Ministère de la Famille Claire Beaumont, Université Laval Dominique Gagné, Institut national de santé publique du Québec
Enquête sous la responsabilité de :	Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux
Enquête financée par :	Ministère de la Famille
Photo en couverture :	SDI Productions / iStock
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Direction de la méthodologie Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

DABDOUBI, Oussama (2024). *Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022. Rapport méthodologique*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 23 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/eqrs-2022-methodologie.pdf].

Avertissement

Les proportions estimées dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et à l'unité dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % et de celles qui ne sont pas reportées dans les tableaux, qui sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Table des matières

Introduction	5
1 Plan d'échantillonnage	7
1.1 Population visée	7
1.2 Base de sondage	7
1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon	8
2 Collecte de données	9
2.1 Prétest	9
2.2 Méthodes de collecte	9
2.3 Résultats de la collecte	11
3 Traitement des données	13
3.1 Validation et saisie	13
3.2 Pondération	13
3.3 Non-réponse totale	14
3.4 Non-réponse partielle	15
4 Analyse des données, précision et tests statistiques	16
4.1 Précision des estimations et tests statistiques	16
4.2 Comparaison avec d'autres enquêtes	16
4.3 Indicateur du niveau de revenu du ménage	17
5 Présentation des résultats	18
6 Portée et limites de l'enquête	19
Annexe 1 Tableau complémentaire	21
Références bibliographiques	22

Introduction

Afin de faire une utilisation adéquate des données et des résultats issus de l'*Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022* (EQRS), il importe de connaître la méthodologie d'enquête utilisée. En effet, le plan de sondage, les procédures de collecte et le traitement des données sont tous des éléments qui ont une incidence sur les résultats d'une enquête. La connaissance des aspects méthodologiques aide à interpréter adéquatement les résultats et à en apprécier la qualité, la portée et les limites.

En 2015, le gouvernement du Québec a lancé son premier Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation – *Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée* (Ministère de la Famille 2015). Dans ce plan, cinq grandes orientations sont mises de l'avant pour s'assurer d'une lutte efficace contre l'intimidation : la sensibilisation de la population, la prévention, le soutien aux personnes ayant subi de l'intimidation et aux intervenants ou intervenantes, ainsi que la planification d'interventions appuyées sur des données probantes.

Depuis le lancement de ce plan d'action, la plupart des mesures ont été réalisées. Par contre, les résultats des actions demeurent difficiles à mesurer en raison notamment de l'absence de données probantes sur l'ampleur de l'intimidation dans l'ensemble de la population québécoise, celui-ci ayant davantage fait l'objet de recherches auprès des jeunes, en particulier dans le milieu scolaire.

En 2021, le gouvernement a lancé son deuxième plan d'action concerté en la matière, *S'engager collectivement pour une société sans intimidation* (Ministère de la Famille 2021). Une mesure centrale de ce nouveau plan d'action est la réalisation d'un portrait statistique global de l'intimidation et de la cyberintimidation. Pour ce faire, le ministère de

la Famille a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le développement et la réalisation d'une première étude populationnelle sur l'intimidation dans tous les contextes de vie auprès de la population de 12 ans et plus au Québec. L'ISQ a donc mené l'*Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*, à savoir la première enquête populationnelle¹ sur l'intimidation auprès des personnes âgées de 12 ans et plus au Québec.

Objectifs de l'EQRS

L'objectif de la présente enquête est de dresser un portrait de l'intimidation selon certains contextes et de connaître son ampleur pour certaines sous-populations. Plus précisément, l'enquête permet de :

- décrire l'intimidation, la cyberintimidation et l'intimidation à caractère discriminatoire ;
- mesurer ces problématiques dans trois contextes (le contexte scolaire, de travail et ailleurs) ;
- broser un portrait des caractéristiques des personnes qui subissent de l'intimidation ou de la cyberintimidation ;
- détailler les moyens utilisés pour éviter des situations d'intimidation et de cyberintimidation ou y mettre fin ;
- se pencher sur les formes de soutien utilisées par les personnes qui ont subi de l'intimidation et sur leur utilité pour améliorer la situation.

1. Notons que le terme « étude » est utilisé dans le titre du projet et à plusieurs reprises dans le rapport d'analyse pour assurer l'uniformité entre celui-ci et le questionnaire de l'EQRS. Toutefois, pour le rapport méthodologique, le terme « enquête » est majoritairement utilisé pour désigner l'étude.

Structure du rapport méthodologique

Les six sections du présent document abordent les principaux éléments de la méthodologie de l'EQRS. La section 1 présente le plan d'échantillonnage de l'enquête, alors que la section 2 décrit les stratégies utilisées et les résultats obtenus lors de la collecte des données. La section 3 porte sur le traitement des données : le processus de validation, la méthode de pondération utilisée afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, de même que l'examen de l'ampleur de la non-réponse partielle et le recours à l'imputation des données pour en atténuer l'incidence sur les analyses. La section 4 traite des méthodes utilisées pour l'analyse des données, de l'estimation de la précision et des tests statistiques. Les normes de présentation des résultats sont précisées à la section 5, alors qu'un aperçu de la portée et des limites de l'enquête est offert à la section 6.

Le présent document accompagne le rapport des résultats de l'enquête intitulé *L'intimidation et la cyberintimidation au Québec – Portrait statistique à partir de l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*.

1 Plan d'échantillonnage

Cette section comprend une description de la population visée et de la base de sondage, ainsi que toutes les informations utiles concernant la sélection de l'échantillon à partir de cette base.

1.1 Population visée

La population visée par l'EQRS 2022 correspond à l'ensemble des personnes de 12 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec². Les personnes vivant dans un logement collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée, établissement pénitentiaire, centre de réadaptation, etc.) sont donc exclues. Les personnes résidant dans les régions sociosanitaires (RSS) du Nunavik, des Terres-Cries-de-la-Baie-James et dans les communautés des Premières Nations du Québec sont également exclues de l'EQRS.

On estime la population visée à environ 7 524 200 personnes.

1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête³, tout en assurant une excellente couverture de la population ciblée. Il permet également la sélection de personnes en fonction de l'âge, du sexe⁴ et du lieu de résidence, et contient les renseignements nécessaires pour communiquer avec celles-ci.

Les principaux inconvénients du FIPA découlent de la qualité de la mise à jour des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts et souvent même absents, ce qui complique du même coup la collecte de données. Cette situation est plus fréquente chez les jeunes de 18 à 24 ans. La base de sondage présente une légère sous-couverture, puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (les personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ, par exemple) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes inadmissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement à l'extérieur du territoire visé par l'enquête. Il est toutefois difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. En comparant les effectifs de la base de sondage aux plus récentes estimations de population produites par l'ISQ, ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution de la base de sondage, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 95 %. En fait, le pourcentage de couverture est probablement un peu plus élevé, puisque les estimations de population prises en compte dans le calcul incluent des personnes n'étant pas visées par l'enquête, par exemple des résidents et résidentes non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

2. Cela inclut les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour aînés et les couvents de religieuses. Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.
3. Des travaux d'appariement des données d'adresses de la RAMQ avec celles d'Adresses Québec ont été effectués pour identifier les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations.
4. Pour les personnes transgenres ayant obtenu un changement de la mention du sexe figurant à leur acte de naissance auprès du Directeur de l'état civil, le sexe indiqué dans le FIPA est celui indiqué dans l'acte de naissance après le changement.

1.3 Méthode de sélection, taille et répartition de l'échantillon

L'enquête vise à fournir des estimations à l'échelle de la province du Québec et pour plusieurs sous-domaines et sous-populations comme les personnes âgées de 12 à 24 ans, les personnes issues de la diversité culturelle et les personnes défavorisées. Le plan de sondage a donc été construit de manière à :

- estimer une proportion de 2 % ou plus avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un coefficient de variation⁵ (CV) d'au plus 15 % selon le sexe et le groupe d'âge (12-24 ans, 25-64 ans et 65 ans et plus) ;
- estimer une proportion de l'ordre 2 % ou plus associée à un CV d'au plus 15 % pour les personnes de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ;
- estimer une proportion de l'ordre 5 % ou plus associée à un CV d'au plus 15 % pour les personnes de 12 à 24 ans et de 25 à 64 ans ayant vécu de l'intimidation ;
- estimer une proportion de l'ordre 6 % ou plus associée à un CV d'au plus 15 % pour les personnes de 12 ans et plus ayant vécu de la cyberintimidation ;
- estimer une proportion de l'ordre 11 % ou plus associée à un CV d'au plus 15 % pour les personnes de 12 à 24 ans et de 25 à 64 ans ayant vécu de la cyberintimidation ;
- estimer une proportion de 4 % et plus associée à un CV d'au plus 15 % pour une population représentant 5 % de la population visée.

Le nombre total de personnes répondantes à l'EQRS nécessaire à l'atteinte de ces objectifs de précision a été fixé à 23 824. Des hypothèses quant aux taux d'admissibilité et de réponse ont par la suite été posées. Ces hypothèses ont ensuite permis de déterminer la taille d'échantillon pour chacune des strates de l'enquête, définies à la fin de la présente section.

Plus précisément, nous avons présumé que nous aurions :

- un taux de réponse de 57,5 % au provincial, modulé par sexe et groupe d'âge ;
- un taux d'admissibilité à l'enquête de 99 % ;
- une proportion de personnes ayant subi de l'intimidation de 11 % à l'échelle provinciale, modulée par groupe d'âge : 22 % chez les 12-24 ans, 10 % chez les 25 à 64 ans et 7 % chez les 65 ans et plus ;
- une proportion de personnes ayant subi de la cyberintimidation de 4 % à l'échelle provinciale, modulée par groupe d'âge : 9 % chez les 12-24 ans, 3 % chez les 25-64 ans et 2 % chez les 65 ans et plus⁶.

Le tirage de l'échantillon s'est fait selon une stratification de la base de sondage visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon. Les strates sont formées par le croisement entre une variable géographique à trois catégories (Montréal, Montérégie et Autres RSS), le groupe d'âge (6 catégories : 12-17 ans, 18-24 ans, 25-44 ans, 45-64 ans, 65-74 ans, 75 ans et plus) et le sexe de la personne. Le tableau 1 présente la taille d'échantillon totale ainsi que le nombre de répondants et de répondantes attendu par groupe d'âge.

Tableau 1
Taille de l'échantillon, nombre attendu de personnes répondantes et taux de réponse attendu par groupe d'âge, Québec, 2022

Groupe d'âge	Taille de l'échantillon ¹	Nombre attendu de personnes répondantes	Taux de réponse attendu %
12-17 ans	3 362	1 831	55,0
18-24 ans	4 566	2 486	55,0
25-64 ans	22 800	13 092	58,0
65 ans et plus	11 172	6 415	58,0
Total	41 900	23 824	57,5

1. L'échantillon a été réparti en deux parts égales entre les femmes et les hommes.

5. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 4.1.

6. Les proportions estimées de l'intimidation et de la cyberintimidation pour certains groupes d'âge proviennent principalement de l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada 2016 et de l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*.

2 Collecte de données

Cette section porte sur les méthodes et les résultats de la collecte des données. On y présente notamment les instruments et le mode de collecte, ainsi que les taux de réponse obtenus.

2.1 Prétest

Du 21 mars au 1^{er} mai 2022, un prétest a été effectué auprès de 262 répondants et répondantes à partir d'un échantillon de 750 personnes. Les entrevues ont été réalisées uniquement au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) réalisées avec le logiciel Interviewer de Voxco. Les objectifs étaient de valider les questions du questionnaire, d'estimer le temps requis pour répondre aux différentes sections sur les différents contextes où l'intimidation peut survenir et d'estimer les proportions de chaque sous-population visée par l'étude (par exemple, les personnes ayant suivi au moins un cours dans un établissement scolaire au cours des 12 mois précédant l'étude). À la suite de l'analyse des résultats du prétest, le plan d'échantillonnage a été révisé et certaines modifications mineures ont été apportées au questionnaire.

2.2 Méthodes de collecte

Instruments de collecte

Le questionnaire de l'*Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022* a été élaboré par l'ISQ en collaboration avec les membres du Comité d'orientation de projet (COP). Si l'on exclut l'introduction et les remerciements, le questionnaire compte cinq sections qui abordent les thèmes suivants :

- Section 1 : Informations personnelles
- Section 2 : Intimidation en contexte scolaire

- Section 3 : Harcèlement en contexte de travail
- Section 4 : Autres contextes
- Section 5 : Caractéristiques individuelles.

Modes de collecte

La collecte des données a été effectuée par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et/ou par interview Web assistée par ordinateur (IWAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. La collecte était multimode. Ces modes de collecte complémentaires présentent des avantages pour ce qui est de la qualité des données. Premièrement, le libellé des questions, soit les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge, le genre de la personne et les réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. La personne remplissant le questionnaire reçoit une rétroaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus fait que les questions qui ne concernent pas la personne ne leur sont pas posées.

Période de collecte

La collecte des données s'est déroulée du 12 août 2022 au 12 février 2023. Elle devait initialement prendre fin le 28 janvier 2023, mais la prolongation a permis d'augmenter le taux de réponse pour favoriser l'atteinte des objectifs de l'enquête.

Stratégies de collecte

Pour faciliter la gestion de la collecte des données, nous avons séparé l'échantillon de l'enquête en trois lots pour pouvoir mieux répartir les efforts de collecte.

Une lettre de présentation de l'enquête a d'abord été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web pour remplir le questionnaire électronique. Pour les personnes de 12 à 17 ans, une lettre a d'abord été envoyée aux parents afin de les informer que leur jeune avait été sélectionné pour participer à l'enquête. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque personne échantillonnée n'ayant pas déjà rempli son questionnaire Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire. Deux à trois semaines plus tard, une deuxième lettre de relance a été envoyée à toutes celles qui n'avaient pas encore rempli leur questionnaire, mais seulement pour les personnes participantes du lot 2 et 3. En ce qui concerne le lot 1, les appels ont commencé un peu plus rapidement, ce qui fait que ce lot n'a pas reçu de deuxième lettre de relance. En cours de collecte, des envois postaux ont également été faits aux participants et participantes qui n'avaient toujours pas rempli le questionnaire et pour qui le contact téléphonique a été impossible.

Le tableau 2 résume les dates d'envoi des lettres par lot.

Une formation a été donnée à l'équipe d'intervieweurs et d'intervieweuses assignée à la collecte téléphonique de l'enquête afin de bien leur expliquer les tenants et aboutissants de la collecte de renseignements auprès des individus. Cette équipe a été formée non seulement pour mener des entrevues, mais aussi pour effectuer des relances et faire le suivi des dossiers. Étant donné que l'étude aborde un sujet sensible et délicat, la formation a porté également sur les aspects liés à la sécurité des personnes répondantes et des intervieweurs et intervieweuses. Après la formation, nous avons commencé les appels téléphoniques afin d'inciter les personnes n'ayant toujours pas rempli leur questionnaire Web à le faire. L'entrevue téléphonique était offerte à celles n'ayant pas accès à Internet ou ne voulant pas remplir le questionnaire en ligne.

Enjeu de programmation

En cours de collecte, nous avons réalisé que la question QD2 concernant les auteurs et autrices de la situation d'intimidation mentionnée à la question QD1a comportait une erreur de programmation : les réponses à cette question n'ont pas été enregistrées pour 171 questionnaires remplis sur le Web. Cette situation a eu une incidence sur trois indicateurs qui sont construits à partir de cette question, à savoir les indicateurs mesurant l'intimidation globale, l'intimidation en personne et l'intimidation à caractère discriminatoire hors des contextes scolaire et de travail (tableau 3).

Tableau 2

Liste des dates d'envois postaux

Lot	Date expédition initiale	Date expédition de la première lettre de relance	Date expédition de la seconde lettre de relance	Date expédition de la lettre aux personnes non jointes
Lot 1	12 août 2022	22 août 2022	AUCUNE	9 décembre 2022
Lot 2	19 août 2022	1 ^{er} septembre 2022	15 septembre 2022	8 novembre 2022
Lot 3	9 septembre 2022	21 septembre 2022	7 octobre 2022	14 décembre 2022

Tableau 3

Nombre de personnes dont la valeur de l'indicateur est manquante en raison de l'erreur de programmation et questions portant sur les situations d'intimidation pour chaque indicateur

Indicateur	Questions portant sur les situations d'intimidation	Nombre de personnes dont la valeur de l'indicateur est manquante en raison de l'erreur de programmation
Indicateur d'intimidation globale hors des contextes scolaire et de travail	QD1a-QD11 et QD9a-QD9g (19 situations)	72
Indicateur d'intimidation en personne hors des contextes scolaire et de travail	QD1a-QD11 (12 situations)	79
Indicateur d'intimidation à caractère discriminatoire hors des contextes scolaire et de travail	QD1a-QD1c (3 situations)	135

Pour ne pas introduire un biais dans les estimations de ces indicateurs, il a été décidé d'imputer les réponses manquantes des 171 dossiers à QD2. Ce traitement est expliqué dans le paragraphe *Imputation de la question QD2* de la section 3.

2.3 Résultats de la collecte

À l'instar des taux de réponse aux enquêtes généralement présentés par l'ISQ, ceux de l'EQRS sont pondérés⁷. Ils tiennent compte, entre autres, de la non-proportionnalité de l'échantillon de l'enquête. Au total, 21 845 personnes

ont participé à l'EQRS 2022, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 53 % (tableau 4). Ce taux de réponse est relativement plus bas que celui qui était prévu. Par sexe, selon le FIPA, 11 618 femmes ont rempli un questionnaire pour un taux de réponse de 57 %, ce qui correspond à peu près à la cible fixée. Du côté des hommes, le taux de réponse et le nombre de répondants sont plus faibles que ceux anticipés. Le taux de réponse a atteint 50 %, soit 10 227 questionnaires remplis. On note également des différences selon le groupe d'âge, notamment chez les personnes de 18 à 24 ans chez qui le taux de réponse est de 35 % (40 % chez les femmes et 31 % chez les hommes).

Tableau 4

Nombre de personnes répondantes et taux de réponse pondéré selon l'âge et le sexe, Québec, 2022

Âge	Nombre de personnes répondantes			Taux de réponse pondéré		
	Femme ²	Homme ²	Total	Femme	Homme	Total
	n			%		
12-17 ans	1 014	876	1 890	60,6	52,4	56,4
18-24 ans	911	693	1 604	40,2	30,7	35,4
25-64 ans	6 592	5 554	12 146	58,1	49,1	53,6
65 ans et plus	3 101	3 104	6 205	56,6	56,6	56,6
Total	11 618	10 227	21 845	56,5	49,6	53,1

1. Il s'agit de la catégorie d'âge selon le FIPA.

2. Il s'agit du sexe selon le FIPA.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté 2022*.

7. Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 3.2.

Le refus de participer à l'enquête a contribué de façon importante à la non-réponse. Cette première raison représente 32 % des non-répondants et non-répondantes. Ce sont les personnes de 65 ans et plus qui ont proportionnellement refusé le plus (50 %), alors que chez les jeunes de 12 à 24 ans, la proportion de refus s'est élevée à 15 %.

La deuxième raison qui contribue aussi à la non-réponse est le fait que le numéro de téléphone identifié après une recherche soit non valide⁸. Elle représente 27 % des non-répondants et non-répondantes. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes de 18 à 24 ans (52 %), ce qui explique en grande partie le faible taux de réponse pour ce groupe d'âge.

Comme prévu, le taux d'admissibilité pondéré à l'enquête est très élevé (98,6 %). Seules quelques personnes ont été jugées inadmissibles au moment de la collecte : celles qui avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec et celles qui étaient décédées. Finalement, 80 % des répondants et répondantes ont opté pour le questionnaire en ligne.

La durée moyenne d'un questionnaire rempli par entrevue téléphonique est estimée à environ 22 minutes et celle pour un questionnaire rempli sur le Web, à environ 13 minutes.

8. Il s'agit d'un numéro de téléphone non valide et qui ne permet pas de joindre la personne échantillonnée. Après avoir effectué une recherche, on n'a pas pu trouver de nouveau numéro.

3 Traitement des données

Cette section aborde les étapes de traitement des données recueillies. Elle traite de la validation de la qualité des données, de la pondération nécessaire à l'inférence à la population visée ainsi que de l'examen de la non-réponse totale et partielle et des traitements d'imputation effectués.

3.1 Validation et saisie

Une validation du statut de réponse des personnes sélectionnées (répondantes, non répondantes ou inadmissibles) a d'abord été effectuée. Cela a permis de considérer comme répondantes certaines personnes qui n'avaient pas rempli le questionnaire en entier et de rejeter certains questionnaires comportant une importante proportion de questions non répondues. Des questions posées en début d'entrevue visaient à assurer que le questionnaire était bel et bien rempli par la personne sélectionnée. Des validations ont été effectuées en cours de collecte et a posteriori pour comparer les réponses fournies aux renseignements contenus dans la base de sondage, plus particulièrement pour la date de naissance et le code postal du lieu de résidence. La concordance étant exacte à quelques exceptions près, rien n'indiquait que certains questionnaires devaient être rejetés. Pour la faible proportion de personnes répondantes pour lesquelles la date de naissance fournie à l'entrevue correspondait aux renseignements de la base de sondage, mais qui ont déclaré un code postal différent de celui inscrit dans le FIPA, on a considéré que le questionnaire était bien rempli par la personne sélectionnée ; le nouveau code postal fourni a été conservé s'il s'agissait d'un code postal valide.

Étant entièrement informatisées, les collectes téléphoniques et sur le Web permettent d'effectuer plusieurs validations de base pendant l'entrevue, notamment une vérification du respect des choix de réponse ou de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants et répondantes. Elles permettent aussi une saisie

automatique des réponses fournies par les personnes répondantes. La très grande majorité des questions sont donc ainsi autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur et intervieweuse ou le répondant et répondante n'a qu'à cocher le choix de réponse : la saisie s'en trouve donc réduite au minimum. Une validation a posteriori a été effectuée afin d'assurer la cohérence des réponses fournies par une même personne, ce qui a permis de relever quelques erreurs qui ont été corrigées. Par exemple, certaines réponses à des questions offrant le choix de réponse « autre, précisez » ont été recodées autant que possible, sinon, à défaut d'avoir une catégorie qui lui corresponde ou une réponse trop vague pour être recodée, la réponse demeurait dans la catégorie « autres ». Enfin, les réponses ont été colligées de manière à distinguer les personnes ayant omis de répondre à une question de celles qui n'étaient pas concernées par une question.

3.2 Pondération

La pondération est essentielle pour la production des résultats de l'enquête. Elle permet de faire des inférences adéquates à la population visée, bien que celle-ci n'ait pas été sondée dans sa totalité. Elle consiste à attribuer un poids statistique à chaque personne répondante. Ce poids correspond au nombre de personnes qu'un répondant ou une répondante représente au sein de la population visée. Il doit tenir compte, entre autres, de la probabilité de sélection de la personne, prédéterminée par le plan d'échantillonnage, et de la non-réponse à l'enquête. En effet, en raison des objectifs de diffusion de résultats par contexte, certains groupes d'âge ont été surreprésentés⁹ ; le plan de sondage a donc inévitablement

9. Rappelons que pour avoir plus de personnes répondantes pour les deux contextes scolaire et travail, les groupes d'âge 12-24 ans et 25-64 ans ont été surreprésentés

entraîné des probabilités de sélection très variables. De plus, il est connu que dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques comme le sexe et le groupe d'âge. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération.

De façon plus détaillée, le poids initial de chaque personne faisant partie de l'échantillon de l'EQRS 2022 a été déterminé en fonction de l'inverse de sa probabilité de sélection. Ensuite, un ajustement a été fait pour l'admissibilité à l'enquête, qui varie significativement selon l'âge. Le statut d'admissibilité étant inconnu pour la plupart des non-répondants et non-répondantes, il fallait effectivement réduire leur poids afin de refléter le fait qu'une partie d'entre eux était probablement inadmissible. Le poids de ces personnes a été multiplié par le taux d'admissibilité pondéré observé à l'enquête parmi les personnes ayant des caractéristiques semblables pour lesquelles l'admissibilité a pu être déterminée. L'ajustement a été fait selon deux catégories d'âge (moins de 65 ans, 65 ans et plus), car la proportion de personnes inadmissibles est plus importante pour les personnes plus âgées (par exemple, il y a une plus grande proportion de décès chez ces personnes).

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. La méthode du score de propension à répondre a été employée (Haziza et Beaumont 2007 ; Etlinge et Yansaneh 1997). Elle consiste à modéliser le fait d'avoir répondu ou non à l'enquête selon les renseignements disponibles dans la base de sondage, entre autres l'âge, le sexe, la région sociosanitaire de résidence (Montréal, Montérégie et Autres RSS), le nombre de personnes habitant à l'adresse et l'indice de défavorisation matérielle et sociale (Gamache et autres 2017). Des classes composées de personnes ayant des caractéristiques et une propension à répondre semblables ont ainsi été

formées. À l'intérieur de chaque classe, le poids des répondants et répondantes a été ajusté par l'inverse du taux de réponse observé à l'enquête.

Par la suite, on a vérifié qu'aucune personne n'avait de poids très élevé comparativement aux poids des personnes de la même région, du même sexe et groupe d'âge afin de s'assurer qu'un répondant ou une répondante n'a pas une influence indue sur les statistiques produites. Pour ce faire, une méthode appelée « écart-sigma » a été utilisée (Bernier et Nobrega 1998). Aucun cas de ce type n'a été relevé pour cette enquête.

La dernière étape, soit le calage aux marges¹⁰, consiste à ajuster la pondération afin que la somme des poids des répondants et répondantes corresponde bien aux effectifs connus de la population visée par l'enquête¹¹, et cela pour le croisement de la région (Montréal, Montérégie et Autres RSS), du sexe et de la catégorie d'âge (8 catégories : 12-17 ans, 18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65-74 ans, 75 ans et plus)¹².

3.3 Non-réponse totale

La non-réponse totale survient lorsqu'une personne sélectionnée et admissible ne remplit pas le questionnaire de l'enquête pour diverses raisons. Cette non-réponse peut entraîner des biais dans les estimations si les personnes ayant répondu présentent des caractéristiques différentes de celles ne l'ayant pas fait, et que ces caractéristiques sont liées au sujet de l'enquête. La pondération est ajustée pour la non-réponse à l'enquête (section 3.2), ce qui permet de réduire le risque de biais dû à celle-ci. Toutefois, seules les informations contenues dans la base de sondage, donc connues pour l'ensemble de l'échantillon, peuvent être prises en considération pour cet ajustement. Ainsi, malgré l'utilisation de la pondération, des résultats de l'enquête peuvent quand même

10. Le calage aux marges est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés facteurs de calage, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus.

11. Ces effectifs sont dérivés des plus récentes estimations de population de l'ISQ (1^{er} juillet 2022).

12. On peut poser l'hypothèse que pour une personne donnée, le sexe qui se trouve dans la base de sondage et le sexe qui a été déclaré au recensement de 2021 ont de fortes chances d'être les mêmes, et, dans les faits, de correspondre au genre dans le cas des personnes transgenres. Sur la base de cette hypothèse, le calage aux marges a été réalisé à partir de la variable « sexe » de la base de sondage.

être biaisés si la non-réponse totale est liée à une ou plusieurs caractéristiques non disponibles dans la base de sondage, et que ces caractéristiques sont fortement corrélées à certains indicateurs¹³.

3.4 Non-réponse partielle

Définition

La non-réponse partielle désigne l'absence de réponse à une question pour certaines personnes ayant rempli le questionnaire. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les non-répondants et non-répondantes présentent des caractéristiques différentes de celles des personnes répondantes et que ces caractéristiques sont de surcroît liées au thème étudié. La pondération ne tient pas compte de la non-réponse partielle comme elle le fait pour la non-réponse totale.

Taux de non-réponse partielle

Le taux de non-réponse partielle pondéré à une question est défini comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes n'ayant pas répondu à celle-ci et le nombre pondéré de personnes admissibles à y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. On fait généralement l'hypothèse qu'une non-réponse partielle inférieure à 5 % a une incidence négligeable sur les estimations.

La non-réponse partielle étant peu élevée pour la grande majorité des questions de l'EQRS 2022, son incidence sur le risque de biais dans les résultats est faible. Les indicateurs qui affichent une non-réponse partielle supérieure à 5 % concernent notamment le contexte « autre ».

Ces indicateurs sont : les démarches entreprises pour mettre fin à l'intimidation, le fait de parler à quelqu'un de l'intimidation vécue, la perception des effets négatifs et l'efficacité perçue des démarches entreprises (annexe 1). Ces indicateurs ont fait l'objet d'une analyse de la non-réponse partielle plus approfondie afin de déterminer si les personnes ayant omis de répondre présentaient des caractéristiques différentes des autres répondants et répondantes et, le cas échéant, l'ampleur du biais potentiel a été estimée. Cette analyse laisse supposer que la non-réponse partielle n'a qu'un effet négligeable sur les estimations pour ces indicateurs.

Imputation de la question QD2 (erreur de programmation)

L'imputation des données manquantes est une solution mise de l'avant pour minimiser l'effet de la non-réponse partielle dans les enquêtes. L'imputation consiste à remplacer la donnée manquante d'une personne par une valeur attribuée sur la base des renseignements disponibles au sujet de celle-ci. Une imputation valable requiert la présence de renseignements corrélés aux questions à imputer et qui ne présentent pas eux-mêmes une non-réponse partielle importante. Dans notre cas, l'imputation a été réalisée seulement pour les données manquantes de 171 dossiers concernés par l'erreur de programmation. Il faut noter que la non-réponse partielle a été considérée comme une valeur possible dans l'imputation, ce qui veut dire que parmi les 171 dossiers, il pouvait y avoir des données imputées en non-réponse partielle.

Des tests du khi-deux ont été effectués pour déterminer les variables associées à la question QD2. Les variables retenues¹⁴ ont été utilisées pour créer des classes d'imputation. Ensuite, les données manquantes des 171 dossiers ont été imputées par classe d'imputation à l'aide de l'imputation aléatoire par donneur (hot deck).

13. À titre d'exemple, supposons une enquête fictive dans laquelle on s'intéresse à estimer la proportion de la population percevant son état de santé comme très bon ou excellent. On suppose que cet indicateur est fortement lié à l'activité physique et que les personnes actives ont répondu en moins grande proportion que celles non actives à l'enquête. Si aucune information sur le niveau d'activité physique n'était disponible pour l'ensemble de l'échantillon dans la base de sondage, il ne peut être pris en considération lors de l'ajustement de la non-réponse totale et, par conséquent, la proportion estimée de la population percevant son état de santé comme très bon ou excellent serait probablement sous-estimée.

14. Les variables qui ont servi à construire les classes d'imputation sont le genre et un indicateur créé à partir des questions QE3A à QE3C (personne autochtone, personne appartenant à une minorité visible, personne appartenant à une minorité ethnique ou autre [personne ni autochtone ni issue d'une minorité visible ou ethnique]).

4 Analyse des données, précision et tests statistiques

Cette section porte sur certains aspects de l'analyse, dont l'estimation de la précision et les tests statistiques. On y présente également l'indicateur de niveau de revenu du ménage pouvant être utilisé comme variable de croisement dans l'EQRS.

4.1 Précision des estimations et tests statistiques

La plupart des enquêtes statistiques comportent des erreurs dites d'échantillonnage, dues au fait que seule une partie des unités de la population visée est sélectionnée pour y participer. Ces erreurs se répercutent sur les estimations produites, dont la précision est par ailleurs influencée par la complexité du plan de sondage. Il est donc nécessaire de mesurer la précision de chaque estimation, et d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats inférés à la population visée.

Dans l'EQRS, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage. Une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement, dans l'estimation de la variance et la production des tests statistiques, du plan de sondage complexe et de tous les ajustements de non-réponse et de calage apportés à la pondération. Pour ce faire, on a d'abord sélectionné 500 échantillons d'autoamorçage selon un plan de sondage avec remise à partir de l'échantillon initial. Ensuite, toutes les étapes de la pondération ont été appliquées à chacun des échantillons, générant ainsi 500 poids d'autoamorçage (Rust et Rao 1996). Ces poids doivent être utilisés dans l'estimation de la variance et dans les tests statistiques à l'aide de logiciels tels que SAS et SUDAAN. Le CV¹⁵ a été retenu comme indicateur de précision relative pour les diffusions de résultat de l'ISQ ; les estimations dont le CV

est supérieur à 15 % sont annotées dans les tableaux et les figures, comme on l'indique à la section 5, ainsi que dans le texte s'il y a lieu.

Un test statistique d'indépendance du khi-deux¹⁶ peut être utilisé pour faire une comparaison globale des proportions entre différents sous-groupes (p. ex. les catégories d'âge). En présence d'un écart significatif au seuil de signification fixé, soit 0,05, et lorsque la variable d'analyse ou la variable de croisement compte plus de deux catégories, des tests de comparaison des proportions peuvent être menés afin de repérer les écarts les plus importants. Ces tests reposent sur une statistique de Wald construite à partir de la différence de la transformation « logit » des proportions (Korn et Graubard 1999). Des résultats non significatifs peuvent être signalés s'ils offrent un intérêt particulier ou s'ils font exception dans une série de résultats significatifs. Ils peuvent être présentés sous forme de tendance.

4.2 Comparaison avec d'autres enquêtes

Certaines questions posées dans le questionnaire de l'EQRS sont tirées d'autres enquêtes, ou de questions développées par plusieurs membres d'équipes de recherche. Certaines de ces questions ont été prises telles quelles alors que d'autres ont été adaptées pour l'enquête. D'autres encore sont originales et proviennent de l'ISQ.

15. Le coefficient de variation est obtenu en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même.

16. On utilise une version modifiée du test du khi-deux habituel qui tient compte du plan de sondage de l'enquête : il s'agit de l'ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux. Plus précisément, c'est la statistique F correspondant à cette correction du test du khi-deux qui est utilisée dans les analyses.

Aucune étude détaillée n'a été effectuée pour évaluer la comparabilité de l'EQRS avec d'autres enquêtes. L'utilisateur ou utilisatrice qui souhaite comparer des résultats de l'EQRS avec d'autres sources de données devrait tenir compte dans son interprétation des différences méthodologiques. De plus, toute comparaison devrait être évitée en présence de différences importantes. En effet, plusieurs éléments méthodologiques peuvent avoir une incidence sur la comparabilité, notamment la base de sondage, la population visée, la méthode de collecte, la formulation des questions, le mode d'administration des questions et l'univers couvert par l'indicateur étudié. Il est particulièrement délicat de faire des comparaisons temporelles avec d'autres enquêtes, surtout sur de courtes périodes. En effet, les écarts entre deux périodes rapprochées sont en général faibles, de sorte qu'il devient hasardeux de les attribuer à des changements réels plutôt qu'à des différences méthodologiques, surtout s'ils sont petits. À l'opposé, si les écarts sont importants, on pourra croire à un effet méthodologique puisqu'il est généralement peu probable d'observer de grands changements dans la population sur de courtes périodes.

4.3 Indicateur du niveau de revenu du ménage

Un indicateur du niveau de revenu a été construit en utilisant les seuils de l'indicateur de faible revenu basé sur la mesure de faible revenu (MFR) avant impôt. Cette mesure permet d'estimer la situation économique d'un ménage d'après son revenu avant impôt et sa taille. Ainsi, la MFR tient compte du fait que les ménages de grande taille ont des besoins de base plus importants que ceux de petite taille. Elle tient également compte du fait que l'ajout d'une personne est moins coûteux dans un grand ménage que dans un ménage plus petit¹⁷. Toutefois, il est important de noter que, puisqu'une seule question sur le revenu est posée dans l'EQRS, contrairement à d'autres enquêtes portant sur le revenu, l'indicateur peut surestimer la défavorisation des ménages causée par une sous-déclaration des revenus. À l'inverse, dans le cadre de cette étude, les seuils de la MFR de 2019 ont été utilisés. Ce décalage dans le temps peut entraîner une sous-estimation de la défavorisation des ménages¹⁸. Pour une estimation plus fiable de la prévalence de faible revenu des personnes de 12 ans et plus, le lecteur est invité à consulter les publications de l'ISQ sur le sujet¹⁹. L'indicateur construit permet tout de même de créer des groupes homogènes de personnes selon le niveau de revenu de leur famille. Le premier groupe contient les personnes de la population visée qui sont les moins bien nanties en termes relatifs. C'est donc dire que l'utilisation de cet indicateur comme variable de croisement est tout indiquée pour examiner les liens entre l'intimidation et le niveau de revenu.

17. Pour plus d'information sur la MFR, consultez le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante : statistique.quebec.ca/fr/document/faible-revenu-menages-et-particuliers.

18. Le biais dû à l'utilisation des seuils de la MFR de 2019 au lieu de ceux de 2021 est estimé à moins de 1 % selon les données de l'*Enquête québécoise sur le cannabis 2022*. Ceci veut dire que la proportion de personnes vivant dans un ménage à faible revenu serait surestimée d'au plus 1 %.

19. Pour plus d'informations sur les revenus au Québec, veuillez consulter les publications de l'Institut de la statistique du Québec sur le sujet à l'adresse suivante : statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-et-faible-revenu-quebec-2019-donnees-et-tendances-depuis-25-ans.

5 Présentation des résultats

Dans le cadre de l'EQRS, les estimations de proportions publiées par l'ISQ sont arrondies à la décimale près dans les tableaux et figures et à l'unité près dans le texte, à l'exception des proportions inférieures à 5 % pour lesquelles une décimale a été conservée. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions présentées dans certains tableaux ou certaines figures peut différer légèrement de 100 %.

Dans les tableaux et figures, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication, alors que les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont accompagnées d'un astérisque (*) (voir tableau 5). Les estimations provinciales sans croisement dont le CV est supérieur à 25 %, marquées d'un double astérisque (**), ne sont généralement pas interprétées dans le texte. Toutefois, certains croisements dont l'estimation pour une des modalités a un CV supérieur à 25 % sont parfois interprétés, parce que l'association peut présenter un intérêt, bien que la petite taille d'échantillon pour certaines modalités limite la précision.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'une association significative selon le test du khi-deux, des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour

lesquelles la variable d'analyse diffère significativement. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

En général, dans le but de faire ressortir les principaux résultats, seules les différences significatives sont mentionnées dans le texte. Il arrive que deux proportions qui semblent différentes ne le soient pas d'un point de vue statistique. On dit dans ce cas qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative, ou que l'enquête ne permet pas de détecter de différence entre ces proportions. Par ailleurs, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont basées sur un échantillon en utilisant des expressions montrant qu'il ne s'agit pas de valeurs exactes.

Conformément aux nouvelles pratiques de l'ISQ en matière de statistiques sociales, les résultats de l'EQRS 2022 ont été ventilés selon le genre des personnes plutôt que selon le sexe. Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. Pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité, et compte tenu de la petite taille de la population concernée, la publication de statistiques pour le groupe des personnes non binaires n'est possible que pour tous les contextes de vie confondus. Une variable de genre binaire a été dérivée pour ces personnes afin de pouvoir inclure leurs données dans les analyses²⁰.

Tableau 5

Système de classification des estimations, en termes de précision, en vigueur à l'Institut de la statistique du Québec

Précision de l'estimation (CV)	Signe distinctif	Réserve à mentionner lors de la diffusion
CV ≤ 15 %	(aucun signe)	Estimation diffusée sans mention.
15 % < CV ≤ 25 %	*	Estimation à interpréter avec prudence.
CV > 25 %	**	Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec.

20. Pour plus de détail sur la prise en compte du genre dans les enquêtes de l'ISQ, consulter la page [Prise en compte du genre](#).

6 Portée et limites de l'enquête

La participation des individus à l'enquête a été relativement bonne, comme le démontre le taux de réponse obtenu lors de la collecte des données (53 %), qui est près de celui prévu (57 %). Des efforts considérables ont été déployés pour obtenir ce taux de réponse malgré le sujet sensible et délicat de l'enquête.

Les données des 21 845 répondants et répondantes de l'EQRS 2022 offrent un grand potentiel analytique à l'échelle provinciale malgré le taux de réponse légèrement plus faible qu'anticipé. Tout a été mis en place pour maximiser la qualité et la représentativité des résultats produits. La précision de la proportion de personnes ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation pour plusieurs domaines d'analyse correspond bel et bien à celle visée lors de la conception du plan de sondage.

D'ailleurs, en raison du nombre de personnes ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors des contextes scolaire ou de travail plus faible que celui anticipé, la précision visée pour chacune des estimations associées aux questions se rapportant à ces personnes est moins bonne que celle visée par le plan de sondage à l'échelle provinciale. Par exemple, au provincial, il serait possible d'estimer une proportion de 5 % ou plus (plutôt que la proportion visée de 2 % ou plus) chez les personnes victimes d'intimidation hors de ces deux contextes avec un CV d'au plus 15 %. Pour les 12-24 ans, il serait possible d'estimer une proportion de 13 % ou plus (plutôt que la proportion visée de 5 % ou plus) chez les personnes victimes d'intimidation hors de ces deux contextes avec un CV d'au plus 15 %.

Les proportions de certaines sous-populations dans l'enquête sont un peu plus élevées que dans d'autres enquêtes. Par exemple, les proportions de personnes transgenres et non binaires pour les 15 ans et plus sont légèrement plus élevées dans l'EQRS que dans *l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2020-2021*

et que dans le *Recensement de la population 2021*. Une telle différence nous laisse croire que ces personnes seraient un peu surreprésentées dans cette enquête, peut-être parce qu'elles auraient pu se sentir un peu plus interpellées par le sujet même si les lettres d'invitation ne mentionnaient pas directement le sujet.

Toutes les estimations produites dans le cadre de l'EQRS 2022 sont pondérées et tiennent compte non seulement du plan de sondage, mais aussi de la non-réponse totale, de manière à assurer la fiabilité de l'inférence à la population visée. De plus, toutes les mesures de précision et les tests statistiques ont été produits en considérant la complexité du plan de sondage de l'enquête. Rappelons également que l'EQRS 2022 a été menée dans un contexte exceptionnel où la pandémie de COVID-19 pouvait encore bouleverser certains comportements et certaines habitudes de vie alors que le télétravail et l'enseignement à distance étaient favorisés. Cela doit aussi être pris en considération dans l'interprétation des résultats.

Toutefois, malgré les précautions prises lors de la planification et la réalisation de l'enquête, l'analyse des données demeure contrainte par certaines limites, comme c'est le cas dans toute enquête populationnelle. Tout d'abord, il est impossible de garantir l'exactitude des réponses fournies par les répondants et répondantes. Les personnes interrogées peuvent être influencées, entre autres, par le phénomène de désirabilité sociale ou par la difficulté de se souvenir des événements passés. Dans cette collecte multimodale, un biais de désirabilité sociale risque d'être plus présent pour les réponses fournies au téléphone que pour celles données sur le Web (De Leeuw et Hox 2011). L'ISQ s'est toutefois efforcé de rendre l'administration des questionnaires le plus uniforme possible, en vue de diminuer ce type de biais.

Il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. La section 4.1 explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits.

Il est important de mentionner que des données d'observation telles que celles recueillies dans le cadre de l'EQRS 2022 ne permettent généralement pas d'établir de lien de causalité. Les associations ou les différences significatives observées peuvent laisser supposer un tel lien, mais elles ne permettent pas de le confirmer. Compte tenu des objectifs spécifiques de l'enquête, les analyses présentées par l'ISQ s'appuient sur des méthodes bivariées. L'interprétation de certains résultats doit donc être faite avec prudence. Une analyse multivariée aurait été appropriée dans certains cas pour contrôler des facteurs confondants. L'approche retenue permet néanmoins d'explorer les données recueillies de façon utile et de fournir un portrait des phénomènes étudiés.

Annexe 1

Tableau complémentaire

Tableau A1

Indicateurs présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %

Nom de la variable	Mesure/Indicateur	Taux de non-réponse partielle %	Effet possible sur l'analyse
DEMARCHE_AUTRE_2CAT	Proportion de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail et ayant entrepris au moins une démarche pour y mettre fin.	8,2	Négligeable
QD15A à QD15D	Proportion de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail et ayant entrepris une démarche spécifique pour y mettre fin.	8,2	Négligeable
PARLE_AUTRE_2CAT	Proportion de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail et en ayant parlé à quelqu'un.	6,6	Négligeable
EFF_NEG_AUTRE_2CAT	Proportion de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail et ayant subi un effet négatif sur au moins l'une des situations présentées.	7,3	Négligeable
NB_EFF_NEG_AUTRE	Répartition de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail selon le nombre d'effets négatifs perçus.	7,3	Négligeable
EFFIC_DEMARCHES_AUTRE	Répartition de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail selon l'efficacité perçue des démarches entreprises (autres contextes)	8,9	Négligeable
QD17A à QD17C	Proportion de la population de 12 ans et plus ayant vécu de l'intimidation ou de la cyberintimidation hors de l'école ou du travail et ayant subi un effet négatif sur une situation spécifique.	7,1	Négligeable

Références bibliographiques

- BERNIER, J., et K. NOBREGA (1998). "Outlier detection in asymmetric samples: A comparison of an inter-quartile range method and a variation of a sigma-gap method". *Congrès annuel de la société Statistique du Canada*, [En ligne], p. 137-141. [ssc.ca/sites/default/files/survey/documents/SSC1998_J_Bernier.pdf] (consulté le 25 mai 2023).
- DE LEEUW, E. D., et J. J. HOX (2011). "Internet surveys as part of a mixed mode design", *Social and behavioral research and the Internet: Advances in applied methods and research strategies*, New York, Taylor & Francis Group, p. 45-76.
- ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK] (Consulté le 27 février 2023).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et C. BLASER (2010). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], [Québec], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 27 février 2023).
- Haziza, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi : [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x). (Consulté le 25 mai 2023).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans*, [En ligne], n° 2, 20 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/revenu-faible-revenu-quebec-2019-donnees-tendances-depuis-25-ans.pdf] (consulté le 15 mars 2023).
- KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.
- RUST, K. F., et J. N. K. RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi : [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305). (Consulté le 25 mai 2023)

« Une organisation
statistique performante
au service d'une société
québécoise en évolution »